

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Classes préparatoires scientifiques

#### Programme de français et de philosophie - année 2014-2015

NOR : MENS1401052A  
arrêté du 20-5-2014  
MENESR - DGESIP A1-2

---

Vu code de l'éducation, notamment ses articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 7-1-1998 modifié par l'arrêté du 14-6-2004 ; arrêté du 3-5-2005 modifié ; arrêté du 30-5-2013 ; avis du Cneser du 17-3-2014 ; avis du CSE du 20-3-2014

---

Article 1 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2014-2015 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après.

#### **Thème 1 : « Le temps vécu »**

1. *Sylvie* (Gérard de Nerval)
2. *Mrs Dalloway* (Virginia Woolf) - traduction Marie-Claire Pasquier - éditions Folio classique
3. *Essai sur les données immédiates de la conscience* (Henri Bergson) : chapitre II « De la multiplicité des états de conscience. L'idée de durée »

#### **Thème 2 : « La guerre »**

4. *Les Perses* (Eschyle) - traduction Danielle Sonnier - (éditions GF Flammarion)
5. *Le Feu* (Henri Barbusse)
6. *De la guerre* (Carl von Clausewitz) - traduction Nicolas Waquet - (éditions Rivages Poche) Livre 1 : « Sur la nature de la guerre » (pages 17 à 114)

Article 2 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires de technologie industrielle pour techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2014-2015 s'appuie notamment sur le second thème de l'article 1er, à travers les œuvres mentionnées en 5 et 6 de ce thème.

Article 3 - L'arrêté du 30 mai 2013, relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année 2013-2014, est abrogé à compter de la rentrée 2014.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 mai 2014

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,  
Simone Bonnafous